



Appel à projets pour un contrat postdoctoral de deux ans financé par le LabEx CeMEB

Fiche n°6

Titre du projet : Monitoring adaptatif des populations d'Aigle royal dans les parcs nationaux français : stratégies différenciées et complémentaires de suivis des populations à large échelle.

Parcs nationaux concernés et intéressés :

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Tous | <input type="checkbox"/> PN Port-Cros |
| x PN Vanoise | <input type="checkbox"/> PN Calanques |
| x PN Ecrins | <input type="checkbox"/> PN Guadeloupe |
| x PN Mercantour | <input type="checkbox"/> PN La Réunion |
| <input type="checkbox"/> PN Pyrénées | <input type="checkbox"/> Parc amazonien de Guyane |
| x PN Cévennes | <input type="checkbox"/> Projet de PN des forêts de Champagne et Bourgogne |

Descriptif :

Dès leur création, il y a 50 ans pour certains, les parcs nationaux ont mis en place des suivis de populations d'espèces à forts enjeux de conservation dans le but de mieux veiller à leur préservation mais aussi pour évaluer l'efficacité de la protection offerte par des territoires comme les parcs nationaux. C'est le cas par exemple de l'Aigle royal, espèce qui présentait un déclin marqué de ses populations dans les années 1970 et pour lequel cinq parcs nationaux ont mis en place des suivis à long terme des effectifs et de la reproduction. Ces suivis initialement menés sur les quelques couples qui occupaient chaque parc national sont devenus de plus en plus chronophages au fur et à mesure que les effectifs de cette espèce se sont reconstitués à l'échelle européenne. Les parcs nationaux font donc aujourd'hui face à une situation complexe avec la nécessité d'assurer une veille sur cette espèce toujours classée dans certaines directives européennes, mais aussi très emblématiques (notamment vis-à-vis du grand public) mais dont le statut de conservation n'est plus inquiétant, tout cela dans une période de réduction des moyens et d'une volonté de s'intéresser à des espèces plus menacées.

Il apparaît dès lors que les méthodes utilisées jusqu'à maintenant pour suivre la recolonisation de territoires à partir de noyaux très réduits de population ne sont plus tenables en termes de charge de travail mais aussi qu'elles ne sont plus adaptées aux problématiques de

conservation de l'espèce. En effet, les populations des parcs nationaux semblent être arrivées à saturation. Les études les plus prometteuses pour continuer à améliorer la conservation de cette espèce sont celles visant à comprendre les processus en jeu dans cette saturation des populations c'est-à-dire comprendre quels sont les déterminants (mais aussi les conséquences) des phénomènes de densités-dépendance en oeuvre. Le deuxième point crucial est aussi de comprendre la dynamique des populations d'Aigle à plus large échelle de manière à déterminer notamment si les parcs nationaux sont des sources de recolonisation pour d'autres territoires et si oui lesquels.

D'un point de vue plus fondamental, les parcs nationaux sont des structures pérennes ayant vocation à développer des suivis de population sur le (très) long terme. De tels suivis posent des questions originales qui nécessitent un travail spécifique. Ainsi, si la notion de monitoring adaptatif a été proposé récemment dans la littérature scientifique, seuls quelques suivis à long terme portés par des structures de recherche peuvent se targuer d'avoir su faire évoluer suffisamment leurs méthodes et leurs objectifs pour rester pertinent sur l'ensemble de leur durée de vie. Ceci est favorisé par le fait que les chercheurs sont constamment au fait de la littérature scientifique et dans l'expérimentation novatrice. Dans le cadre des espaces protégés, la mise en place de procédure de monitoring adaptatifs s'avère sans aucun doute nécessaire mais les outils et procédures concrets à mettre en oeuvre pour y parvenir restent à inventer. L'exemple de l'Aigle royal apparaît dès lors comme un cas d'étude tout à fait pertinent pour proposer une approche concrète et généralisable de la mise en oeuvre de monitoring adaptatifs dans les espaces protégés.

Questions posées par les PN aux chercheurs :

Quels sont les mécanismes en jeu dans la régulation densité- dépendance des populations d'Aigles royaux dans les parcs nationaux ? Quels facteurs influent le plus la capacité de charge en termes de nombre de couples dans ces territoires ?

Quel est le rôle des populations des parcs dans la recolonisation de l'espèce à l'échelle française ?

Quelle regard historique peut-on avoir sur la recolonisation des espaces protégés par l'espèce et quelles leçons doit-on en tirer sur les systèmes de corridors, pour abonder les démarches de type trame verte et bleue ?

Quelle stratégie de connaissance doit être menée au sein du réseau des Parcs nationaux pour assurer au mieux la connaissance et la conservation de l'espèce sachant le statut de l'espèce et en connaissance des contraintes actuelles, notamment financières?

Quelles procédures générales mettre en oeuvre pour développer des monitoring adaptatifs dans les espaces protégés ?

Ressources mobilisables actuellement au sein des PN, et dans le futur :

(jeux de données disponibles, nb de jours/agents si collecte de données, etc.)

Jeux de données historiques sur les sites de nidification, le statut reproducteur des couples, etc.

Données cartographiques précises sur les milieux, le climat, l'utilisation de l'espace, etc.

Contact(s) au sein des PN :

Ludovic Imberdis, chargé de mission faune du Parc national des Ecrins

ludovic.imberdis@ecrins-parcnational.fr - 04 92 40 20 54

Jérôme Cavailhes, chargé de mission faune du Parc national de la Vanoise

jerome.cavailhes@vanoise-parcnational.fr - 04 79 62 50 07

Monique Perfus, chargée de mission du Parc national du Mercantour

monique.perfus@mercantour-parcnational.fr - 04.93 16 78 88

Jocelyn Fonderflick, chargé de mission Faune du Parc national des Cévennes

jocelyn.fonderflick@cevennes-parcnational.fr